



- Lydie GRONDIN -

Des études musicales approfondies en alto et musique de chambre lui ont permis un solide parcours d'artiste-interprète au sein d'orchestres nationaux (Opéra de Lyon, Orchestre national d'Ile de France), en parallèle avec une carrière d'enseignement dans des conservatoires. Puis elle choisit de reprendre des études juridiques avec l'obtention de plusieurs diplômes, notamment un Master professionnel en droit et pouvoir public avec mention droit européen pour compléter sa formation par une expertise juridique et statutaire. Elle a participé à l'élaboration des cadres d'emplois de la filière culturelle dans la fonction publique territoriale au CNFPT, entre 1993 et 2004, et a construit le dispositif de recrutement de cette filière.

Depuis 2004 elle dirige l'agence Cultures et Collectivités Locales, agence de médiation culturelle au cœur du service public culturel, spécialisée dans l'expertise statutaire et juridique dans les domaines de la culture (spectacle vivant, enseignements artistiques, patrimoine et bibliothèques), et la réalisation d'études en GRH.

Son activité la conduit à enseigner régulièrement dans les CNSM, CNDC Angers, en partenariat avec l'université d'Angers et à l'IESM d'Aix en Provence.

Parallèlement, depuis son ouverture au public en 2006, elle est présidente du Générateur, lieu d'expérimentations artistiques en art contemporain, situé à Gentilly (94).

Passionnée par l'art contemporain et les nouvelles formes d'écritures du spectacle, elle a été nommée par arrêté du ministre de la Culture pour siéger dans la commission professionnelle consultative sur le spectacle vivant et est membre de la CPNEF-SV (commission paritaire nationale emploi formation) dans le spectacle vivant.